

Apprentissage et formation professionnelle : QUELS ENJEUX ?

9 mars 2018

Apprentissage et formation professionnelle QUELS ENJEUX ?

Le gouvernement cherche à présenter ses réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle comme un «big bang» qui serait forcément positif pour les apprenti-es et pour toutes celles et ceux qui passent chaque année par la formation professionnelle.

C'est oublier un peu vite que ces évolutions sont réfléchies en cohérence avec la loi travail de l'automne et qu'elles aiguisent les appétits du patronat.

Ce matériel auquel ont participé plusieurs syndicats de Solidaires doit permettre d'y voir plus clair concernant les enjeux et les revendications principales à porter dans ces domaines.

L'Union syndicale Solidaires revendique

sur l'apprentissage

- La formation professionnelle des jeunes jusqu'au bac doit s'effectuer exclusivement en formation initiale sous statut scolaire
- Formation à un corps de métiers et non à des tâches spécifiques (suppression des blocs de compétences et de l'apprentissage)
- Taxe d'apprentissage destinée exclusivement au financement des établissements d'enseignements publics pour la formation initiale sous statut scolaire.

sur la formation professionnelle

- La formation professionnelle est un service public d'intérêt général et non un bien marchand soumis à appels d'offres
- La mission de la Formation professionnelle est d'assurer la qualification des personnes en emploi ou en recherche d'emploi, grâce à une homologation reconnue (diplômes ou Titres d'État)
- Cette qualification permet l'évolution des personnes dans une économie en constante mutation car elle forme à des métiers, et non à des tâches fragmentées ou des compétences parcellaires
- Pour les salarié-es, le CIF (Congé Individuel de Formation), qui est l'outil essentiel de cette (re)qualification, doit être repromu ; ce ne peut être le CPF (Compte personnel de formation) ersatz de droit reposant sur la théaurisation laborieuse de petits droits concédés annuellement
- Pour les demandeurs d'emploi, l'État doit reprendre le pilotage et le financement des dispositifs de formation ; les conseils régionaux ont prouvé en près de 10 ans leur incompétence : bureaucratie, vues à court terme, gabegie des fonds, utilisation des fonds décentralisés de la FPC à d'autres finalités régionales que la formation...
- Il faut un plan d'embauche massif de fonctionnaires A, B ou C pour contrôler le respect du code du travail par les Organismes de Formations entrants et actuels.

Quatre pages Solidaires sur les enjeux et les positions de notre Union syndicale concernant les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Apprentissage et formation professionnelle

QUELS ENJEUX ?

L'Union syndicale Solidaires revendique

Le gouvernement cherche à présenter ses réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle comme un «big bang» qui serait forcément positif pour les apprenti-es et pour toutes celles et ceux qui passent chaque année par la formation professionnelle.

C'est oublier un peu vite que ces évolutions sont réfléchies en cohérence avec la loi travail de l'automne et qu'elles aiguisent les appétits du patronat.

Ce matériel auquel ont participé plusieurs syndicats de Solidaires doit permettre d'y voir plus clair concernant les enjeux et les revendications principales à porter dans ces domaines.

sur l'apprentissage

- La formation professionnelle des jeunes jusqu'au bac doit s'effectuer exclusivement en formation initiale sous statut scolaire
- Formation à un corps de métiers et non à des tâches spécifiques (suppression des blocs de compétences et de l'apprentissage)
- Taxe d'apprentissage destinée exclusivement au financement des établissements d'enseignements publics pour la formation initiale sous statut scolaire.

sur la formation professionnelle

- La formation professionnelle est un service public d'intérêt général et non un bien marchand soumis à appels d'offres
- La mission de la Formation professionnelle est d'assurer la qualification des personnes en emploi ou en recherche d'emploi, grâce à une homologation reconnue (diplômes ou Titres d'État)
- Cette qualification permet l'évolution des personnes dans une économie en constante mutation car elle forme à des métiers, et non à des tâches fragmentées ou des compétences parcellaires
- Pour les salarié-es, le CIF (Congé Individuel de Formation), qui est l'outil essentiel de cette (re)qualification, doit être repromu ; ce ne peut être le CPF (Compte personnel de formation) ersatz de droit reposant sur la thésaurisation laborieuse de petits droits concédés annuellement
- Pour les demandeurs d'emploi, l'État doit reprendre le pilotage et le financement des dispositifs de formation ; les conseils régionaux ont prouvé en près de 10 ans leur incompétence : bureaucratie, vues à court terme, gabegie des fonds, utilisation des fonds décentralisés de la FPC à d'autres finalités régionales que la formation...
- Il faut un plan d'embauche massif de fonctionnaires A, B ou C pour contrôler le respect du code du travail par les Organismes de Formations entrants et actuels.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >
- Adresse de cet article :
<https://www.solidaires.org/Apprentissage-et-formation-professionnelle-QUELS-ENJEUX>